



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 13 septembre 2018

**Discours de M. Édouard PHILIPPE, Premier ministre
à l'occasion du lancement des cycles de consultation sur le Service National Universel**

**Avignon,
Jeudi 13 septembre 2018**

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs,
Chers lycéens, chers apprentis,
Chers étudiants et jeunes venus de tous les horizons,

Il y a une formule de Victor HUGO que je trouve assez frappante et assez juste : « *Liberté, Égalité, Fraternité. Rien à ajouter, rien à retrancher. [...] Tout l'homme est là.* » (*Le Droit et la Loi*, 1875). Depuis la Révolution, notre devise a résisté à tous les changements de régimes et de mœurs, à tous les coups de butoirs qui ont tenté de l'écorner.

Vous savez sans doute que des trois vocables de notre devise républicaine, on considère souvent que c'est le dernier, « la fraternité », qui cimenter les deux autres, qui réconcilie tout le spectre politique. On peut revendiquer la liberté et l'égalité, mais on donne sa fraternité comme on donne son amitié. Et la fraternité ne se réduit évidemment pas aux liens du sang, sauf à tomber dans les écueils de l'entre soi, ou du communautarisme. C'est peut-être sur les liens de fraternité qu'il est le plus difficile d'influer, de légiférer. Mais cela ne signifie pas pour autant qu'il faut renoncer à créer les conditions et les lieux propices à son émergence. Car notre cohésion nationale et sociale en dépend.

C'est pour cette raison que la création d'un Service National Universel figurait dans les promesses de campagne d'Emmanuel MACRON et que nous nous engageons à ce que ce grand projet de société voie le jour d'ici 2020.

Le Général MÉNAOUINE, Juliette MÉADEL, Kléber ARHOUL, Marion CHAPULUT, Thierry TUOT, Emmanuelle PÉRÈS et Guy LAVOCAT, que je remercie chaleureusement, ont rencontré des jeunes, des élus, des représentants d'associations et d'institutions concernés par le projet. C'est en s'appuyant sur leur rapport que le Conseil des ministres a validé, le 27 juin dernier, l'existence et les grands principes d'architecture du SNU.

Mais en-dehors de cette architecture, beaucoup reste à inventer. C'est l'objet d'une grande phase de consultation publique partout en France et en ligne.

Six journées sont programmées, comme autant de temps forts pour préciser les contours et le contenu du SNU, et j'ai tenu à ouvrir la session inaugurale aujourd'hui, à Avignon. Les journées suivantes auront lieu à Compiègne, en Île-de-France, en Guyane et en Nouvelle-Aquitaine, toujours en présence d'un membre du Gouvernement.

Vous allez ainsi pouvoir débattre avec des représentants du monde associatif et éducatif, pour exprimer vos attentes, vos désirs et éventuellement vos réticences. Pour que vous entendiez les témoignages de jeunes déjà engagés, pompiers volontaires, bénévoles, réservistes militaires ou jeunes du Service Civique.

Et pour que, tous ensemble, vous inventiez le Service National Universel de demain. Celui qui aura du sens, celui qui vous ressemblera. Nous sommes là pour vous présenter les principes républicains qui nous animent, et qui sont intangibles, mais surtout pour vous écouter. Le Service National Universel doit être votre projet.

Premier point, qui est aussi un préalable au débat, l'ambition du SNU n'est pas de recréer le service militaire. Je sais que certains idéalisent le temps où le service militaire enrôlait toute une classe de jeunes gens. Idéaliser le passé, revenir en arrière, ce n'est pas du tout l'état d'esprit du Gouvernement. Oui, le service militaire a été un vecteur de notre cohésion nationale et de notre cohésion républicaine, notamment sous la III^e République. Mais la conscription est devenue un lieu de mémoire, un moment de notre histoire nationale.

Cette histoire est révolue car le contexte stratégique a changé, la nature des guerres a changé. Jacques CHIRAC a mis fin au service militaire obligatoire, depuis le 1^{er} janvier 1997, et la professionnalisation des armées a été l'un des grands acquis de son septennat.

Le service militaire consistait à s'engager pour une très noble mission, défendre sa patrie aux frontières physiques de l'État, par un engagement de masse. Mais aujourd'hui, il existe des armées professionnelles, dont je salue la formation, l'engagement et le courage.

Il existe en outre, depuis 2015, un Service Militaire Volontaire qui forme chaque année 1000 jeunes entre 18 et 25 ans. Il s'agit souvent de jeunes peu ou pas qualifiés, en décrochage. A la sortie, la très grande majorité d'entre eux trouve un travail. Ce service volontaire, qui est militaire, il existe.

Mais la France n'a pas besoin de recruter 800 000 militaires. Elle a besoin de citoyens solidaires, responsables et engagés. C'est la première vocation du SNU : susciter une très grande variété d'engagements. Être un creuset républicain, parmi d'autres, une fabrique de la citoyenneté et de l'engagement.

En mars, le Président de la République annonçait que le SNU devra être « une école de la fraternité car il n'est de fraternité que celle qui se forge dans l'engagement. » La fraternité, entre tous les hommes et toutes les femmes, est un sentiment très concret, très intime même, qu'on éprouve quand on partage une expérience, un engagement, un combat. Et se battre, ce n'est pas forcément se battre contre un ennemi. Le courage de faire face à l'adversité ne se réduit pas à celui qu'il faut mobiliser face à un adversaire.

C'est donc pour resserrer les liens de fraternité, au sein de notre nation républicaine, que nous avons décidé de créer le SNU. Et cette fraternité, nous voulons qu'elle dépasse, qu'elle transcende les différences sociales ou territoriales. Pourquoi ? Parce que, comme le disait le Général MÉNAOUIE quand il a présenté son rapport devant l'Assemblée Nationale, « il n'y a pas *une* mais *des* jeunesses en France ».

Aujourd'hui, si je vous demande quels sont les lieux de brassage social que vous fréquentez, réfléchissez-y : ils ne sont pas si nombreux. Vous me répondrez peut-être : un stade. Un concert. Les forums ou les jeux sur Internet. Mais dans ces lieux, les jeunes de notre pays se croisent. Ils ne se rencontrent pas vraiment.

Pour atteindre cet objectif, le Conseil des ministres a validé l'architecture du SNU.

Une première phase, obligatoire, sera une phase d'intégration et de cohésion. Elle concernera tous les jeunes, filles et garçons, pendant un mois, au plus tôt en fin de scolarité obligatoire. Ces jeunes auront entre 15 et 18 ans, le plus souvent 16 ans. Pourquoi ? Parce qu'à 16 ans, on n'est plus un enfant. On peut d'ailleurs devenir président d'une association ! Parce que l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans, et c'est souvent à cet âge-là que les jeunes décrocheurs disparaissent des radars, en attendant d'intégrer des dispositifs d'insertion qui commencent à 18 ans.

Cette période d'intégration et de cohésion obligatoire comprendra plusieurs modules. Elle permettra de travailler sur le savoir-être et le savoir-faire, dans les situations de crise et dans la vie de tous les jours. Un exemple parmi d'autres : chaque année, on compte 12 000 morts par accidents domestiques. Savoir faire les bons gestes, prononcer les bonnes paroles quand on alerte les secours suffirait parfois à infléchir le destin.

L'an dernier, j'ai remis la médaille du courage à deux jeunes de Seconde, Séraphin et Céline, qui ont sauvé un de leurs camarades pendant un cours de SVT : ce dernier a fait un arrêt cardiaque, et ils ont eu le réflexe de commencer un massage cardiaque, en attendant l'infirmière puis les services de secours spécialisés. S'ils ont eu les bons réflexes, c'est parce qu'ils avaient décidé, sur leur temps de vacances, de suivre une formation aux premiers secours.

Ce mois de SNU proposera aussi des modules de protection en cybersécurité, d'enseignement aux enjeux de la défense. Des rencontres avec des unités militaires. Des modules de sensibilisation au don du sang, à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Et, pourquoi pas, une préparation au code de la route ou au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur BAFA.

Je vous disais que le SNU ne serait pas le service militaire : mais il ne sera pas non plus un ersatz du collège ou du lycée qui remplissent déjà leurs missions. Dans tous les cas, il s'agira d'une pédagogie par l'action, essentiellement fondée sur des mises en situation ou des simulations.

Cette première phase de cohésion pourra aussi proposer aux jeunes un projet d'engagement collectif.

Certains pourront, par exemple, imaginer une rencontre sportive ou culturelle qui rapproche des quartiers cloisonnés. D'autres rénoveront une maison des jeunes, imagineront un cycle

d'activités à destination des enfants autistes de leur département. Ou des sessions qui familiarisent les personnes âgées avec le numérique pour faire vivre la solidarité entre les générations. Toutes les idées seront bienvenues pour œuvrer au bien commun.

Dans tous les cas, chaque groupe analysera les richesses de son territoire et la manière de le valoriser, en menant à bien un projet, de A à Z. Les partenaires associatifs et les collectivités locales leur apporteront un concours précieux.

Pour l'État, cette première phase sera aussi l'occasion de repérer les jeunes qui ont besoin d'un coup de pouce, par exemple pour consolider leurs acquis linguistiques. L'occasion de programmer, pour ceux qui en ont besoin, des rendez-vous de santé appropriés, entièrement financés par l'assurance-maladie.

La seconde phase du SNU, après ce mois obligatoire, consistera en un engagement volontaire. Tous les jeunes de 16 à 25 ans pourront effectuer un volontariat civil ou militaire d'au moins 3 mois.

Ce volontariat pourrait commencer dès la fin de la période de cohésion pour les jeunes qui ne sont ni en scolarité, ni en formation, ni en activité. Et pour un étudiant, ce volontariat sera pleinement reconnu et valorisé au sein du système LMD, par des crédits ECTS, c'est-à-dire un certain nombre de points nécessaires à la validation d'une année universitaire.

L'idée, c'est que toutes les configurations soient possibles – toute la semaine ou seulement les week-ends – pour que l'engagement et la fraternité soient ressentis comme des opportunités. Actuellement, le service civique est déjà très prisé. On va donc s'en inspirer. Car son succès prouve que les jeunes sont nombreux à vouloir s'engager mais beaucoup renoncent, faute d'aide, de structure valorisante et de calendrier compatible avec leurs études.

Grâce au SNU, tous les jeunes pourront s'engager dans des domaines très variés : la sécurité et la défense, la protection de l'environnement, la valorisation du patrimoine, le soin aux personnes. Les associations joueront un rôle essentiel en accompagnant et en accueillant les projets.

Une partie des jeunes volontaires de cette phase 2 encadrera aussi les plus jeunes de la phase 1. Et bien sûr, nous veillerons à ce que les jeunes en situation de handicap puissent bénéficier des mêmes opportunités.

Ces mois de volontariat doivent aussi aider les jeunes à préciser leur orientation professionnelle. Les jeunes de banlieues disent souvent qu'ils peinent à trouver des stages en entreprise, faute de contacts dans un milieu qui leur est étranger. Une période de volontariat leur ouvrirait des perspectives évidentes. Et plus globalement, elle permettrait aux jeunes d'acquérir des compétences qui leur serviront dans leur vie professionnelle et personnelle.

Ce Service National Universel concerne donc toute la société française, les jeunes d'hier et les vieux de demain. Il est un grand projet de société qui doit mobiliser les parents, les collectivités territoriales, les entreprises. Les parents, pour qu'ils encouragent leurs enfants à jouer le jeu du civisme et de la solidarité.

Les entreprises pour qu'elles ouvrent leurs portes aux volontaires issus de tous les quartiers et de toutes les campagnes. Pour qu'elles jouent un rôle de moteur, parfois de mécène en

finançant certains projets. En leur faisant confiance, en investissant sur leur créativité, ces entreprises ont tout à gagner.

Et en favorisant une culture de la fraternité, en la valorisant, toute la société reconnaît l'aspiration des jeunes à s'engager. Tout jeune, à un moment ou l'autre de son adolescence, a une soif d'idéal qui ne demande qu'à s'épancher.

Mesdames et Messieurs, le Service National Universel est un grand projet pour la République.

C'est pourquoi il sera universel, concernera tous les garçons et toutes les filles, de toutes les origines.

Mais pour le reste, cette phase de consultation publique vous offre la possibilité de laisser libre cours à votre imagination. Pour que la fraternité s'incarne et se vive. Pour qu'elle ne se fige pas artificiellement au frontispice de nos mairies et de nos écoles, mais qu'elle anime et inspire tous nos futurs concitoyens.

Je vous remercie.